



COMMUNIQUE

REPRISE DES ECOLES A LOUVROIL

Après concertation et un important travail mutuel avec les Directeurs d'École, les représentants des Parents d'élèves de toutes les écoles de Louvroil, nous sommes en mesure d'informer Les Louvroiliens que **toutes les écoles de Louvroil rouvriront leurs portes le Mardi 12 mai 2020. Toutes les sections confondues démarreront le Mardi 12 mai 2020.**

Sauf pour les écoles Mandela et Mesprouven, la rentrée se fera progressivement à savoir :

Le 12 Mai uniquement des CP et CM2

Le 14 Mai toutes les autres sections

Les horaires de rentrée vous seront communiqués fin de semaine pour chaque école.

Dans l'immédiat, concernant les maternelles (petits), uniquement les grandes et moyennes sections rouvriront le 12 Mai. L'ouverture pour les petites sections se fera progressivement si la situation sanitaire de notre département s'améliore. En effet, à ce jour, nous estimons, qu'au regard de leur jeune âge, et par principe de précaution, nous ne pouvons avoir la certitude d'assurer leur sécurité sanitaire et le respect des gestes barrières.

Depuis plus de 10 jours, la Ville procède aux nettoyements intensifs (avec des produits désinfectants, bactéricides et virucides norme EN 14 476) de toutes ces écoles y compris mobilier et jeux des enfants.

Les Enseignants accueilleront vos enfants dans le respect d'un programme sanitaire préétabli (port du masque obligatoire pour les enseignants). Le nombre de Parents ayant répondu favorablement pour l'entrée de leur enfant le 12 mai a été pris en compte pour la rédaction de ce protocole sanitaire (gestes barrières, marquage, lavage des mains, espacements des tables, groupe de 15 enfants maximum, balisage au sol...). La liste est longue. Les classes ne pourront dépasser plus de 15 enfants voire moins quand cela sera possible pour certaines écoles.

Des Agents municipaux seront mobilisés devant les entrées d'école afin d'éviter les attroupements. Nous en appelons également au civisme des parents à ce sujet.

Beaucoup de parents restent réticents et inquiets pour faire rentrer leur enfant et c'est légitime. Pour notre part, sachez qu'à ce jour, toutes les conditions sanitaires au regard du nombre d'enfants qui sera accueilli seront respectées. Vous pouvez être assurés que nous ne négligerons aucun point de sécurité sanitaire. Il y va de la santé publique. **Une cantine pour les enfants, dont les deux parents travaillent ou parent seul (cas de famille monoparentale) est prévue. Aucune inquiétude à ce niveau. La commune accompagnera votre enfant toute la journée.**

Le corps enseignant est à votre écoute si des questions restent en suspens. Pour les enfants qui ne reprendront pas la route de l'école le 12 mai, le télé-enseignement avec un enseignant continuera.

Tous les jours et tout le long de la journée de votre enfant à l'école, un ensemble de gestes barrières sera enseigné et des désinfections seront effectuées sur les matériels. Tous les soirs, nos agents municipaux désinfecteront tous les espaces utilisés et les points de contact (poignée de porte, bouton poussoir, toilette et robinet, tables, chaises...).

Chaque parent ayant inscrit son ou ses enfants recevra de la part de leur enseignant un protocole sanitaire sur lequel chaque partie s'engagera (exemple : le parent s'engage à prendre la température de son enfant tous les matins avant d'aller à l'école...).

Nous sommes conscients que ce premier pas vers un déconfinement progressif est difficile d'autant qu'il touche nos enfants. Il est bien rappelé que la reprise de l'école est basée **sur le volontariat**. Il n'y a aucune obligation, mais nous formulons le souhait que les parents continuent à encadrer les enfants pour l'enseignement à domicile. Nous savons compter sur vous. N'hésitez pas, et comme depuis le 17 mars, vous aurez toujours la possibilité de récupérer les devoirs imprimés de vos enfants auprès de la Sécurité Municipale.

Pour les inscriptions de la rentrée 2020 : seulement pour les nouvelles inscriptions ou changement d'école, le dépôt d'un dossier en Mairie sera nécessaire. Le passage de la maternelle au CP se fera dorénavant automatiquement. Vous pouvez contacter le service enseignement dès le mardi 12 mai au 03.27.53.10.80 pour prendre rdv pour le dépôt du dossier (dossier téléchargeable sur le site internet de Louvroil).

Ensemble, essayons de prendre un nouveau départ. Je sais pouvoir compter sur votre soutien.

En attendant de nous revoir, portez-vous bien

Votre Maire

Giuseppe ASCONE